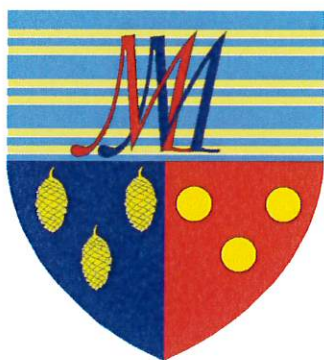




Commune de Meroux-Moval

Livret de présentation

Villes & Villages Fleuris



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Sommaire :

Le Mot du Maire	page 1
1 Fiche d'identité	page 2
Notre patrimoine	page 3 - 4
2 Présentation de la démarche de valorisation environnementale	page 5
3 Acteurs et ressources mobilisés	page 6
4 Animation et promotion de la démarche	page 7 - 12
5 Mise en œuvre	page 13 - 17

Le Mot du Maire

L'amélioration de l'environnement et du cadre de vie dans notre commune de Meroux-Moval est un engagement fort pris par la municipalité depuis 2020 toujours en lien avec les orientations de notre Plan Local d'Urbanisme.

Parmi les projets déjà réalisés dans ce domaine, je peux citer, entre autres, la réfection et la végétalisation de la place devant le cimetière, la restauration d'une aire de jeux pour les enfants, l'aménagement d'espaces verts et de liaisons douces dans les lotissements, la mise en valeur des entrées du village, la création d'un nouveau sentier communal, l'identification de sites pour accueillir des nids de cigognes.... Notre projet de lotissement à haute valeur environnementale connaît un retard du fait d'un recours par trois personnes individualistes.

Une équipe de cinq bénévoles, fidèlement réunis autour de l'adjointe au maire chargée des espaces verts, prend en charge la valorisation paysagère de la commune tout au long de l'année.

Les employés techniques sont en soutien de cette équipe et une entreprise se charge des abords des routes départementales du mois d'avril au mois d'octobre. Je tiens à souligner que les enfants de l'école, labellisée par le rectorat E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable), prennent plaisir, sous la conduite de leurs enseignants très motivés, à faire vivre un club vert et entretenir des carrés potagers au sein de l'établissement scolaire.

Enfin de très nombreux habitants de la commune ont le souci constant de fleurir et de décorer leurs pavillons tout au long de l'année.

Nous sommes particulièrement attachés à préserver la qualité du cadre de vie de notre village. Conserver le label des villes et villages fleuris acquis depuis la création de notre commune nouvelle en 2019 est une priorité pour la municipalité.

Cette belle distinction nous permet de reconnaître et de valoriser tous les efforts collectifs fournis par la commune, les employés municipaux, les enfants de l'école et les habitants de Meroux-Moval.

Ce label nous invite à poursuivre et à amplifier nos efforts pour améliorer, encore et toujours, la qualité de vie et le mieux-vivre ensemble dans notre commune, comme la possibilité désormais de refaire ces titres sécurisés (CNI, Passeport) dans notre commune 1 fleur. Une belle dynamique est en place. Elle nous permettra, dans les années à venir, de viser plus haut pour obtenir, pourquoi pas, une fleur supplémentaire.

1 Fiche d'identité

Meroux-Moval est une commune nouvelle récente, créée au 1^{er} janvier 2019. Elle rassemble les deux anciennes communes de MEROUX et de MOVAL, elle est proche de la frontière Suisse et se situe à 6km au Sud -Est de Belfort.

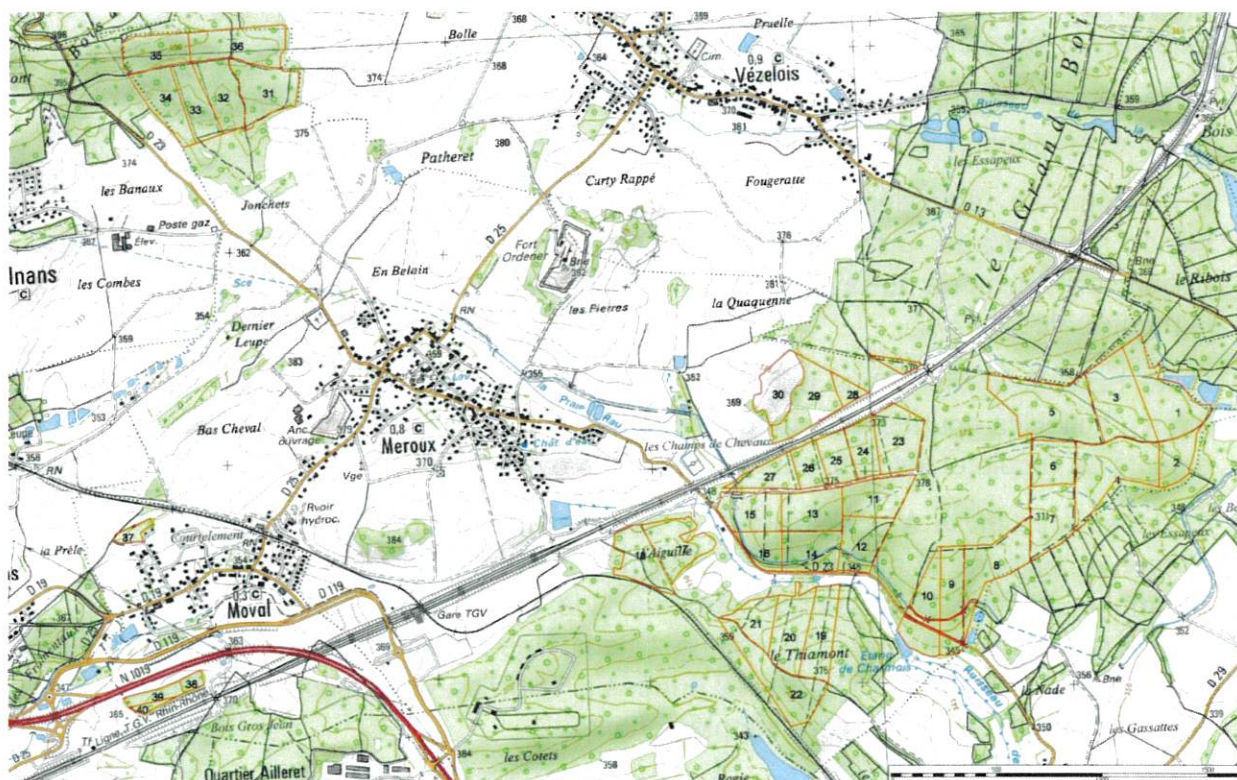
Proche de l'HNFC (Hôpital Nord Franche Comté) situé à Trévenans, de la gare TGV Belfort-Montbéliard, des casernes militaires de Bourogne et de Belfort, comprenant un secteur tertiaire à la ~~Jonxion~~ en développement constant, le village ne cesse d'accueillir de nouveaux habitants pour atteindre une densité de 140,6 habitants par km².



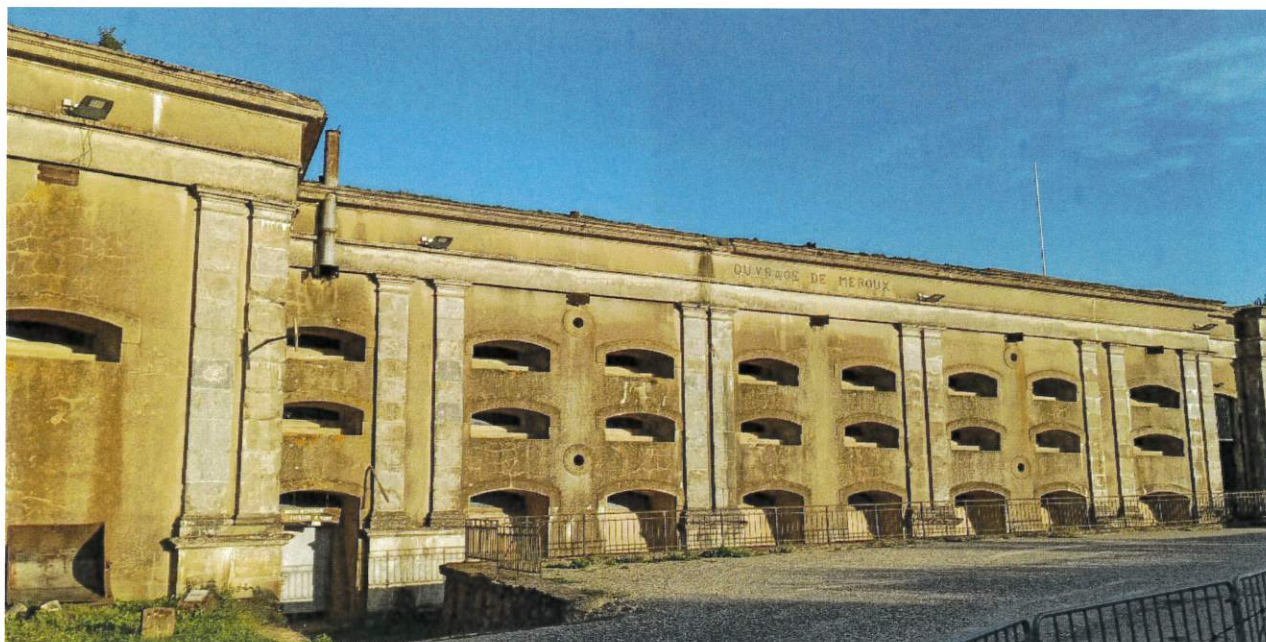
La commune compte aujourd'hui 1406 habitants pour une superficie de 10km², possède un poumon vert de 200 hectares de forêts et un patrimoine historique non négligeable que nous tenons à préserver.

En effet sur notre commune est installé un ouvrage militaire inscrit au monument historique depuis 1995, un lavoir datant de 1870, l'église Saint Nicolas de style néo-gothique, un calvaire datant de 1863, une vierge dominant le village, une fontaine, qui fut détruite et reconstruite à l'identique, et un ancien presbytère dans lequel la Mairie s'est établie depuis 1993.

Situé à 360 mètres d'altitude, le Ruisseau de l'Etang, le Ruisseau de la Prelle et celui des Romprérés sont les principaux cours d'eau qui traversent Meroux-Moval.



Notre patrimoine



L'ouvrage de Meroux-



L'église Saint Nicolas



La Vierge



Lavoir de 1870



La fontaine



Le calvaire de 1863



Stèle de 1915 restaurée

2 Présentation de la démarche de valorisation environnementale

A- Motivations

La reconnaissance de notre commune par un label tel que celui des villes et villages fleuris est importante pour la mise en valeur de celle-ci et de son patrimoine, tant végétal qu'historique, vis à vis de la population. Cette valorisation est reconnue également par les personnes traversant chaque jour notre village et permet de développer l'attrait touristique.

B – Objectifs et stratégie mises en œuvre

La valorisation paysagère vise à égayer notre commune. Des décorations entièrement pensées et conçues par les bénévoles viennent agrémenter nos espaces fleuris et apporter une empreinte d'originalité tout au long des saisons. Elles s'ajoutent à la végétation présente, formant un ensemble visuellement agréable, laissant aux passants un sentiment de bien-être.

Soucieux d'inciter nos citoyens à adopter des comportements plus respectueux de l'environnement, nous avons mené diverses actions :

- Des récupérateurs d'eau de pluie dans notre cimetière, à côté de l'église ainsi qu'au sein de la cours d'école ont été installés pour l'arrosage des fleurs.
- Un espace propre et accessible, dès l'entrée du cimetière, a été créé, incitant les gens à trier les déchets végétaux, des fleurs artificielles, papiers, pots en plastique...
- Une distribution de kits d'économiseurs d'eau gratuits, pour les foyers de la commune a été effectuée ce printemps par l'intermédiaire de GBCA (Grand Belfort Communauté d'Agglomération) présente une journée dans notre village.
- Nous avons également participé à la mise en place par GBCA du dispositif de tri des bio déchets (information, distribution du matériel et d'un guide pratique, mise en place de deux bornes de collecte), action qui renforce notre volonté communale de préservation de notre environnement.
- La mise en place de poubelles dans les endroits stratégiques (centre du village, sentiers pédestres...) montre notre volonté d'un village propre.
- Par souci d'économie d'énergie la municipalité a procédé à un ensemble de travaux dont la mise en place d'horloges astronomiques, permettant la gestion de l'éclairage public de façon harmonieuse et respectueuse de l'environnement. L'extinction des points d'éclairage de minuit à cinq heures limite la pollution lumineuse durant une partie de la nuit. Sur trois années l'éclairage public de la commune a été entièrement équipé en LED. Les réseaux aériens sont en partie enterrés ce qui apporte un réel confort visuel pour les habitants et redonne de l'esthétique à la commune.

La jeunesse est associée et initiée à notre démarche de fleurissement écoresponsable. L'école élémentaire du Vieux Tilleul est labellisée E3D et dispose d'un Club Vert chargé de mettre en place des projets durables. Chaque année, les élèves sont sensibilisés sur l'environnement et notre patrimoine environnemental local. Meroux-Moval dispose d'un espace préservé d'orchidées sauvage. Les institutrices organisent en fin d'année une sortie dans les espaces verts autour de la commune afin de sensibiliser aux espaces naturelles et bien fait et/ou bien être de la campagne. Une réflexion est d'ailleurs à l'étude pour faire l'école dans les bois. Un petit chêne a été repiqué au sein du village, fruits de la plantation de glands ramassés dans les bois du village et plantés dans des pots par les enfants de l'école l'année précédente.

De nouveaux carrés fleuris et potagers ont été créés et installés dans la cour de l'école venant s'ajouter à ceux existants au sein de l'espace d'accueil et de loisirs.

L'action et l'engagement de chacun sont nés de la volonté de préserver la qualité du cadre de vie de notre commune. Meroux-Moval est une commune rurale où il fait bon vivre. Elle offre de diverses possibilités de promenades grâce aux nombreux chemins communaux, sentiers pédestres aménagés mais aussi aux chemins appartenant à l'association foncière qui desservent le village. Le maillage cyclable permet également à chacun de s'adonner à la pratique du vélo et de rejoindre les communes avoisinantes. La piste cyclable venant de Sévenans relie notre commune à l'Euro Vélo route à Bourogne. Le stratégique bordé de bancs est également praticable à pied ou à vélo, relie Sévenans à Vézelois en passant par notre commune.

3 Acteurs et ressources mobilisés

Deux employés communaux œuvrent aux divers travaux de la commune. Ils sont soutenus en d'avril à octobre, par des entreprises privées qui s'attachent à entretenir les abords des routes départementales, des certains espaces verts et des allées de notre cimetière.

Un adjoint responsable des espaces verts, accompagné d'un groupe de 5 bénévoles, organisent le fleurissement durant la période estivale et la création de décors en bois peints ou à partir de matériaux de récupération selon les périodes de l'année. Des échanges de plantes et décors se font avec la commune d'Anjoutey. Des habitants de la commune nous font également dons de vivaces.

Tous participent aux formations proposées au lycée Quèlet à Valdoie par le Conseil Départemental du Territoire de Belfort. Les employés communaux y sont également conviés. Cette année l'un d'entre eux a également bénéficié d'une formation concernant la taille des haies et arbustes. Le second ayant déjà eu la formation auparavant.

Le budget est d'environ 1500€ par an.

4 Animation et promotion de la démarche



Une commission fleurissement composée de bénévoles œuvre sous la responsabilité de l'adjointe chargée des espaces verts en ce qui concerne les fleurs et les décorations du village au gré des saisons.

La jeunesse est associée et initiée à notre démarche de fleurissement à travers des plantations au sein de l'école, et durant les heures du périscolaire.

L'APEMMS (association des parents d'élèves) tient en mai un marché aux plantes.



Un CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) a été mis en place et étudie des actions, en accord avec la municipalité, sur le développement de projets liés aux espaces verts.

Cette année, en collaboration avec les aînés vivant à Ages et Vie, les membres du CMJ ont planté des fleurs et des plantes aromatiques aux abords de l'établissement.

Pour la première année, une action, dans le cadre « d'octobre rose », a été mise en place par la commission sociale et solidaire avec le conseil municipal des jeunes. Une marche a été organisée au sein du village, suivie d'une collation et d'une conférence sur le cancer du sein avec l'intervention d'un gynécologue obstétricien de l'institut du sein à l'Hôpital Nord Franche-Comté. Habitants et extérieurs ont alors découverts ou redécouverts notre village.



De nombreuses actions sont menées tout au long de l'année grâce à l'investissement des associations. Elles apportent un lien intergénérationnel important au sein de notre commune. Elles invitent les habitants à se rencontrer, à s'entraider et tisser des liens, à échanger et ainsi parfois à apporter des suggestions.

-Pour exemple l'hiver débute par les « surprises glacées » tout au long du mois de décembre petits et grands peuvent se retrouver pour profiter des décorations et attendre l'arrivée des fêtes autour d'activités mises en œuvre par un partenariat entre l'APEMMS (association des parents d'élèves) et la municipalité.



Un spectacle est offert pour les enfants de moins de 5 ans en collaboration avec la MAM (Maison des Assistantes Maternelles) du village.

- Le club ados « Le Crew » a organisé un restaurant éphémère en décembre à l'espace Part'Âges entouré par les membres de l'APEMMS (association des parents d'élèves).

- D'autres manifestations solidaires et intergénérationnelles suivent comme le téléthon, le concert des baladins au sein de notre église, les vœux du maire, la distribution des colis de Noël confectionnés uniquement à base de produits locaux et le repas des aînés (photo ci-dessous).



Au printemps le club des motards fait sa tournée pour « une rose, un espoir » afin de recueillir des fonds pour l'achat de matériel destiné aux malades atteints du cancer. Le club des anciens « Les amis du jeudi » participe à désépiner les roses. Les associations se réunissent et s'entraident.

- L'association du téléthon fabrique des pâtisseries vendues au sein même du village. Le comité des fêtes organise un Loto. L'APEMMS met en place une chasse aux œufs pour Pâques.

- La fête de l'école et de la musique vient clôturer une année scolaire écoulée. Le club ados organise un tournoi de pétanques. Nous avons le repas de chasse pour se retrouver.

- L'automne, le vide grenier et les cochonnailles regroupent les villageois grâce au comité des fêtes. Nous avons également Halloween géré par l'APEMMS.



Le 08 mai et le 11 novembre rassemble la population autour de l'association Souvenir et Amitié avec les enfants de l'école et leurs professeurs lors de reconstitutions historiques.

- Ce printemps une boîte à livres extérieure a été mise en place (en plus de celle déjà présente au sein de notre mairie). Les enfants du club ados l'ont égayée par des dessins. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les habitants de notre village, de tout âge mais également une ouverture vers l'extérieur. Les ouvrages s'exportent vers d'autres communes et de nouveaux sont déposés par des lecteurs de passage. Outre son aspect culturelle la boîte à lire est un lieu de partage, d'éthique et d'écologie.



- Et tout au long de l'année, les associations et la commune propose un panel d'activités sportives, culturelles ou de loisirs aux habitants où ils peuvent se retrouver : gymnastique, gym seniors, tir à l'arc avec les archers de la Savoureuse, smovey, yoga, football (ASDAM), atelier floral, couture, ludothèque, MMK (Meroux Model Kit), peinture sur soie, tricot papote, jeux et sorties diverses pour les aînés.

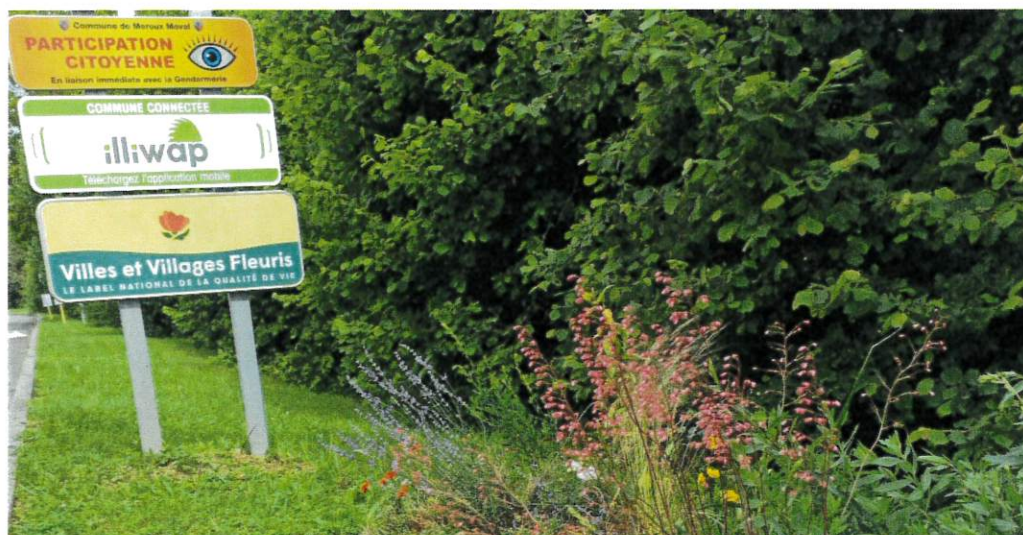




L'association Toute une histoire, qui a pour but l'évocation et la préservation de la mémoire du village, a réalisé des pancartes installées au sein de notre forêt communale qui rappellent les noms donnés jadis aux tranchées existantes. Dans le même esprit, des plaques explicatives ont été réalisées et installées devant chaque monument de notre commune.

Une exposition, intitulée « d'hier à d'aujourd'hui », a été installée dans le hall d'entrée de la mairie. Elle nous dévoilait des photographies prises au même endroit de certaines rues et habitations de notre village, d'antan et récemment.

La municipalité maintient le lien avec les administrés par le biais d'outils de communication variés (le bulletin communal appelé Trait d'Union, une application Illiwap, les panneaux à messages variables, le site internet) favorisant l'usage numérique grâce auxquels les habitants sont tenus informés de façon régulière et immédiate des diverses actions sur la commune.



5 Mise en œuvre

A- Patrimoine végétal et fleurissement



Des massifs en pleine terre accueillent les passants aux entrées du village au sein desquels nous privilégions les plantes vivaces, agrémentées de quelques annuelles l'été.

Des espaces verts arborés ont été aménagés au sein des lotissements, devant le cimetière et à certains carrefours lorsque la configuration le permet. Certains espaces ont été réaménagés. Les pots laissant place à des espaces verts ou fleuris de pleine terre.



Les deux aires de jeux sont arborées et des bancs y sont présents, pour le bien-être de tous et la convivialité.

Nous désirons mettre en valeur les éléments patrimoniaux du village en les fleurissant (calvaire, lavoir, fontaine, monument aux morts, église ...) ainsi que la place de la mairie et l'école. Nous voulons égayer les rues par des massifs floraux, du printemps à l'automne, grâce aux diverses vivaces printanières ou estivales mais également par des bulbes.



Cette année, il a été choisi, en accord avec le conseil municipal, de ne fleurir en pots que le centre du village. Des fleurs vivaces ayant repoussées d'elles même dans les pots du village, nous avons décidé de les laisser. Parfois en grande quantité pour un même pot, elles ont été enlevées et replantées dans les pots nus. Afin d'harmoniser le tout, quelques unes furent achetées en complément. Un thème fut décidé entre les membres de la commission. Un clin d'œil aux jeux olympiques de Paris est traduit par la mise en place de décors au sein du village.

B – Gestion environnementale des espaces verts

L'entretien de la commune est réalisé par les employés municipaux. Ils sont aidés pour le nettoyage des massifs et l'arrosage par des bénévoles. Le choix des végétaux est principalement des annuels durant l'été pour les pots et des vivaces pour les massifs. Nous procédons à la division des plants vivaces en automne et certains villageois nous font des dons. L'arrosage se fait exclusivement avec l'eau des puits, de la fontaine, du lavoir et des cuves de récupération d'eaux de pluies. Le désherbage, le binage et l'enlèvement des fleurs fanées est effectué manuellement et essentiellement par la commission fleurissement.

La taille des haies et des arbres est effectuée par les agents exclusivement. Les arbustes et les diverses haies qui ne gênent pas la circulation et la visibilité sont taillées une fois par an en dehors de la période de reproduction et de nidifications des oiseaux. Nos habitants sont également sensibilisés à ces dispositions par des articles explicatifs au sein de notre journal communal. Les arbres ne sont taillés que si nécessaire et non systématiquement. (Entrave, sécurité...)

Des diagnostics sur l'état des tilleuls, dans et proche de la cour d'école, ont été réalisés afin de pouvoir les préserver tout en s'assurant de la sécurité publique.

Une benne à déchets verts est installée au cimetière, laquelle nous permet ensuite d'obtenir un compost naturel que nous utilisons pour les plantations du village.

Les employés municipaux effectuent un broyage des branches provenant des diverses tailles effectuées ainsi que les branches et arbres cassés dû aux intempéries.

Les forêts communales sont gérées par l'ONF et une commission communale. La commune adhère au plan national de reboisement, suite à la perte de plusieurs hectares de sapins attaqués par les scolytes. Une étude a été menée pour choisir des arbres adaptés au changement climatique- Chaque année des lots de bois (soit têtes d'arbres, arbres à couper pour éclaircir et arbres déracinés ...) sont vendus aux affouagistes volontaires du village. Le nettoyage de nos forêts est effectué ainsi par les habitants du village.

En ce qui concerne notre stratégie de fleurissement, elle est concentrée sur le cœur du village et ses cinq entrées.



Nous avons laissé des endroits qui ne remettent pas en cause la sécurité des véhicules et des personnes, en fauche tardive comme l'enceinte du fort et en plus cette année un grand espace vert au sein d'un lotissement. En entente avec l'association foncière, le fauchage de ces espaces ainsi que les chemins et fossés se font fin juin début juillet.

L'arrosage des fleurs se fait avec l'utilisation d'eau provenant de la fontaine, du lavoir, de puits communaux et des récupérateurs d'eau.

Nous avons fait le choix d'acquérir des plants locaux provenant des horticulteurs des villages environnants.

Nous partageons, avec deux autres communes, des containers destinés aux déchets végétaux, mis à disposition des habitants des dites communes.

Chaque année des moutons paissent autour du fort pour un entretien naturel du site L'organisation et la mise en place sur le deuxième semestre 2024, verra l'installation de chèvres, principalement, de réforme sur l'enceinte de notre Ouvrage militaire en lien avec l'association APAR.

L'enceinte du fort est accessible au tracteur agricole est laissé en fauche tardive.

C – Qualité du cadre de vie et espace public

Pour un village propre, chaque semaine les agents communaux effectuent le ramassage des poubelles de la commune et des déchets sauvages dans les rues et les chemins communaux. La majorité des réseaux est enterrée. Une balayeuse intervient une à deux fois par an pour nettoyer la chaussée et les agents techniques veillent à garder les trottoirs et les regards de chaussée propres. Les chemins communaux sont entretenus chaque année par une entreprise d'élagage et fauche au cours des mois de juin ou juillet.

Les 2 PMV (panneaux à messages variables) et les divers panneaux d'affichage en bois répartis au sein du village, permettent une information régulière à la population. Ils évitent aussi un affichage sauvage qui dégraderait l'esthétique du village. Les associations peuvent communiquer leurs actions en installant à des endroits stratégiques leurs banderoles ou panneaux, de façon soignée.



Le conseil municipal de jeunes installé, a également organisé une matinée citoyenne et intergénérationnelle de nettoyage du village.

Un endroit a été aménagé pour le dépôt de ferraille communale et une benne est mise à disposition des villageois chaque mois de novembre avec un double objectif : son recyclage et obtenir des fonds qui seront reversés ensuite au Téléthon.

Des panneaux contre les déjections canines sauvages ont été installés à certains endroits de la commune et des espaces sans tabac ni mégots ont été instaurés aux abords des aires de jeux. Un rappel des règles de bien vivre est régulièrement fait à travers le Trait d'Union (journal communal mensuel).

Les divers mobiliers urbains sont entretenus par les agents techniques de façons régulières. Chaque année une liste des divers travaux est établies (lasurer pots de fleurs, volets, arrêts de bus, lavoir...réparation des bancs...) Les aires de jeux sont vérifiées et remises en état si besoin chaque mois.

Tous les bâtiments communaux ont été mis aux normes PMR.

Le city stade sera prochainement doté d'un éclairage adapté et programmable afin de permettre le jeu en hiver aux jeunes lors de la basse saison tout en limitant la consommation d'électricité et l'usage de luminaire. Des bancs et tables en bois seront également disposés aux abords pour plus de convivialité.

Les arbres secs ou jugés malades aux abords des routes ou au sein de la commune sont, chaque année, répertoriés. Une entreprise spécialisée est alors chargée de les couper. Un programme d'entretien de notre forêt communale est par ailleurs inscrit chaque année au budget primitif de la collectivité.

Cette année, il a été procédé à la réfection et à la mise en place de la stèle de 1815 au cimetière pour lui rendre toute sa notoriété. Il ne reste que très peu d'exemplaires en France de ce type de stèle, ce qui a incité la commune à sa mise en valeur au sein de notre cimetière.

La coupole du fort reconstruite par les élèves du Lycée Technique du Follereau à Belfort il y a quelques années, a été mise en peinture par les employés communaux et enfin érigée à son emplacement, en accord avec la DRAC. Un long et beau projet qui met en valeur le patrimoine de la commune, et aide à préserver l'édifice en évitant l'eau de s'infiltrer au sein du bâtiment.

Enfin pour la sécurité des riverains et des piétons, les entrées rue de Belfort et de Vézelois ont été aménagées en 2021 afin de réduire la vitesse des automobilistes. Des trottoirs ont été réalisés afin de rejoindre les chemins piétons existants et favoriser ainsi les liaisons douces.

L'aménagement sécuritaire des autres entrées du village en 2023 a été réalisé par la mise en place de cassis et de rétrécisseurs de chaussée doublée de coussins lyonnais, suite à la demande des riverains pour vitesse excessive des véhicules. Chaque année la commission travaux liste les divers travaux au sein de la commune comme par exemple la réfection d'enrobé de certaine rue, le changement de la signalétique...qui seront réalisés au cours de l'année voire l'année suivante si ce sont des travaux trop conséquents.

L'achat d'une propriété proche des bâtiments mairie, école et Part d'Âges a été concrétisé. La démolition de la vieille bâtisse donnera place à un bâtiment communal pouvant accueillir une nouvelle restauration scolaire plus fonctionnelle, le club ados et des salles pour nos nombreuses associations. L'étude est en cours.



